

demande de renseignement et démarche a suivre pour un divorce

Par koffivi, le 20/05/2012 à 20:19

Bonjour, voila rapidement mon probleme, je suis marié a une africaine depuis plus 1 ans, elle est venue me rejoindre depuis septembre, notre relation se détériore car elle a un comportement et des humeurs tres changeante accompagné d'une addiction a l'alcool, je vous passe les situations les plus complexes, elle n'arrive pas a s'entendre avec mes enfants nés d'une première union, j'envisage la séparation

son visa de regroupement familiale s'expire en septembre et je souhaite ne pas le renouveler.

En cas de divorce , dois je si elle reste en france lui donné une pension sachant qu'elle est sans ressource.

Ou dans le cas d'un divorce sera t'elle obligée de partir et de retourner au togo

pourriez vous m'éclaire sur mes droits ainsi que celle de mon épouse

cordialement